



**Agence fédérale de
développement économique
pour le Sud de l'Ontario**

**Rapport financier
trimestriel**

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

Nancy Gardiner, Présidente

Carole Bourget, Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, 2024

Numéro de catalogue : lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2024-2025. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « renforcer la capacité économique d'innovation, le développement économique et la croissance du Sud de l'Ontario et de soutenir un Sud de l'Ontario dynamique, inclusif et compétitif à l'échelle mondiale ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et [le Plan ministériel 2024-2025 de FedDev Ontario](#).

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2024-2025. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par le biais de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprennent les autorisations de l'Agence liées aux dépenses relatives au personnel, au fonctionnement et à l'entretien;
- le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprennent toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et l'allocation pour automobile de la ministre.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel

Cette section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues a diminué à 228,7 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024-2025, comparativement à 431,5 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024, comme l'illustre le tableau « Autorisations budgétaires ».

FedDev Ontario a reçu un financement de 228,7 millions de dollars dans le cadre du [Budget principal des dépenses 2024-2025](#), et aucun montant additionnel dans le cadre du [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

La diminution nette de 202,8 millions de dollars par rapport au dernier exercice est liée aux éléments suivants :

- une diminution de 1,5 million de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- une diminution de 200,9 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- une diminution de 0,4 million de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

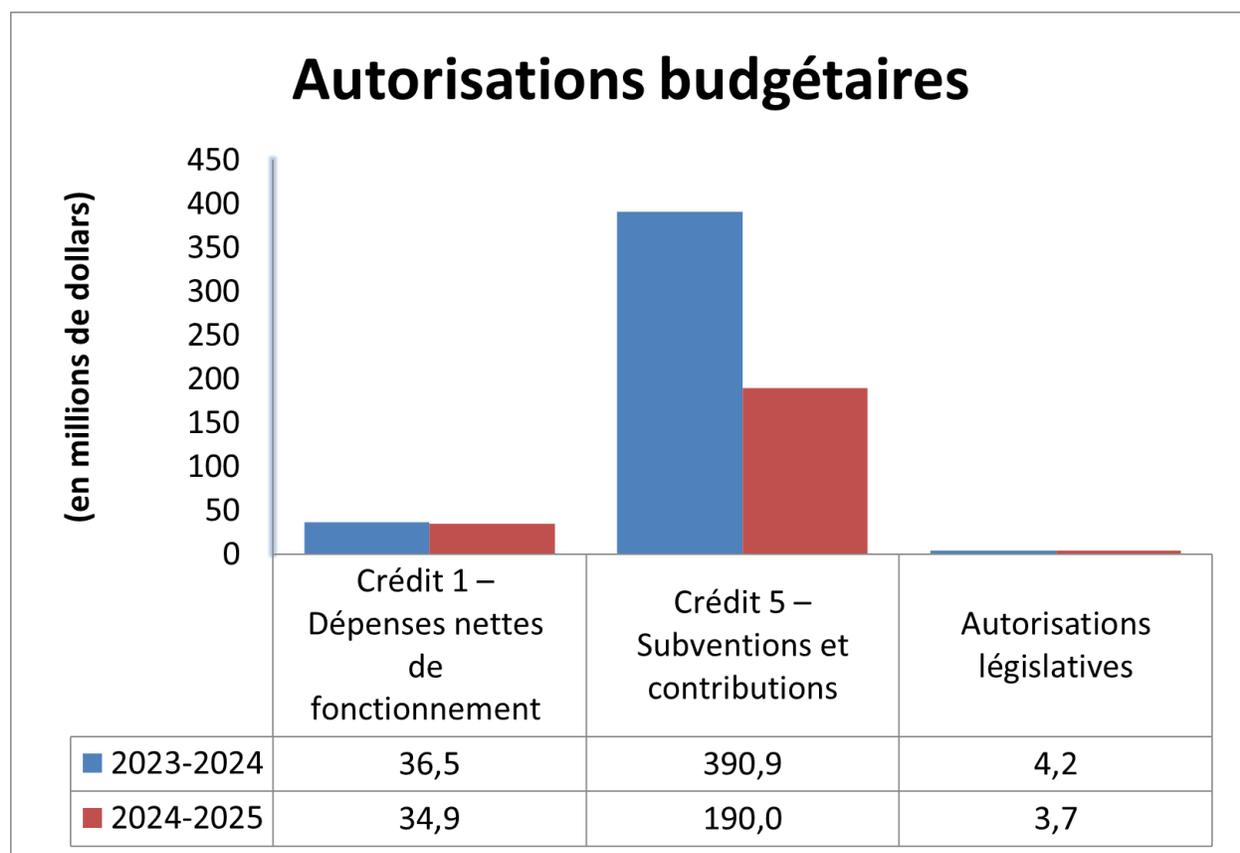
Le total des autorisations actuellement disponibles pour les dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2025 s'élève à 34,9 millions de dollars, comparativement à 36,4 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024, ce qui correspond à une diminution nette de 1,5 million de dollars. La diminution nette est liée à la fin progressive des initiatives pluriannuelles annoncées dans le budget de 2021 et à une normalisation des autorisations de l'Agence, celle-ci revenant à ses autorisations de programmes permanents régionaux.

Crédit 5 – Autorisations de subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2024-2025 s'élèvent à 190,0 millions de dollars, comparativement à 390,9 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution nette de 200,9 millions de dollars. Cette diminution est liée à la réduction progressive de plusieurs initiatives du budget de 2021 qui ont soutenu la reprise économique dans le Sud de l'Ontario.

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 s'élève à 3,7 millions de dollars, comparativement à 4,2 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024, soit une diminution nette de 0,5 million de dollars. Cette diminution des autorisations s'explique par le régime d'avantages sociaux législatif des employés, lié à l'augmentation des autorisations de fonctionnement (personnel) accordées pour l'exécution des programmes du budget de 2021.



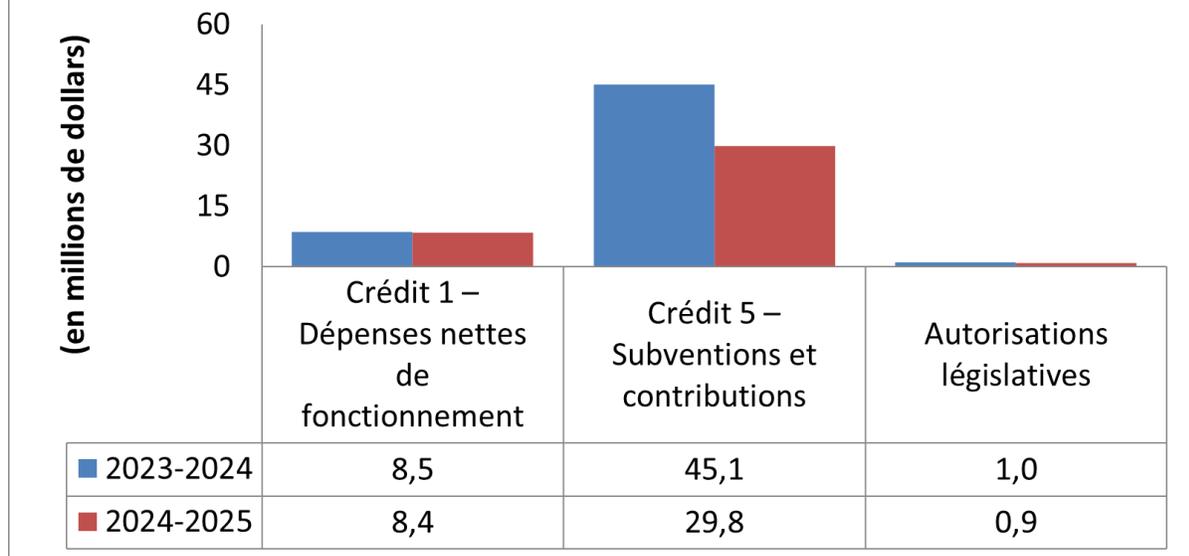
	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2024-2025	2023-2024
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	34,9	36,5
Crédit 5 - Subventions et contributions	190,0	390,9
Autorisations législatives	3,7	4,2
Total*	228,6	431,6

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2.2 Analyse des dépenses

Au 30 juin 2024, les dépenses cumulatives s'élevaient à 39,2 millions de dollars, soit une diminution de 15,4 millions de dollars, comparativement à 54,6 millions de dollars au 30 juin 2023. Cette différence est principalement attribuable à la diminution des paiements de transfert pour les initiatives du budget de 2021 qui se terminent en 2023-2024.

Dépenses cumulatives à ce jour en date du 30 juin 2024



	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2024-2025	2023-2024
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	8,4	8,5
Crédit 5 – Subventions et contributions	29,8	45,1
Autorisations législatives	0,9	1,0
Total*	39,1	54,6

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Crédit 1 (Dépenses de fonctionnement)

Les dépenses relatives au personnel et aux autres articles courants de fonctionnement du premier trimestre n'ont pas connu de variations par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Crédit 5 (Subventions et contributions)

Les dépenses en paiements de transfert par l'intermédiaire des autorisations votées se sont élevées à 29,8 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2024-2025, comparativement à 45,1 millions de dollars au cours du même trimestre de 2023-2024. La différence de 15,3 millions de dollars est principalement due à la diminution des paiements de

transfert pour les initiatives du budget de 2021 qui se terminent progressivement et qui étaient toujours en cours en 2023-2024.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, consulter le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant, en annexe.)

3. Risques et incertitudes

FedDev Ontario présente les principaux risques à son mandat dans le [Plan ministériel 2024-2025](#). En particulier, les pressions économiques mondiales, l'incertitude politique, les possibles ralentissements économiques et la fluctuation des taux d'intérêt sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacité des bénéficiaires à réaliser les projets financés.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

En 2024-2025, FedDev Ontario se conformera à la mesure du budget de 2023 visant à recentrer les dépenses gouvernementales et contribuera aux économies prévues à l'échelle du gouvernement de l'ordre de 14,5 milliards de dollars sur cinq ans. En outre, au cours de l'exercice 2024-2025, l'Agence fera la transition vers ses niveaux de financement de base, après quatre ans de dépenses élevées pour les programmes d'aide et de relance.

Approbation par les hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner
Présidente
Ottawa, Canada

Carole Bourget
Dirigeante principale des finances

DÉCLARATION DES AUTORISATIONS (non vérifiée) (en milliers de dollars)¹

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	34 930	8 437	8 437	36 460	8 505	8 505
Crédit 5 – Subventions et contributions	190 020	29 801	29 801	390 892	45 074	45 074
Autorisations budgétaires législatives	3 732	933	933	4 151	1 037	1 037
Total des autorisations	228 682	39 170	39 170	431 503	54 616	54 616

1 Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

2 Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non vérifié) (en milliers de dollars)¹

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel²	30 759	8 870	8 870	31 451	8 780	8 780
Transports et communications	547	83	83	635	91	91
Information	664	83	83	769	57	57
Services professionnels et spéciaux	5 672	240	240	6 574	574	574
Locations	265	85	85	307	20	20
Services de réparation et d'entretien	41	0	0	48	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	119	4	4	137	4	4
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	582	4	4	674	15	15
Paiements de transfert	190 020	29 801	29 801	390 892	45 074	45 074
Autres subventions et paiements	13	0	0	16	0	0
Dépenses budgétaires totales	228 682	39 170	39 170	431 503	54 616	54 616

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)